

République Française

RÉUNION

**CONSEIL MUNICIPAL
de RIVES-EN-SEINE**

Art. 48 de la Loi du 5 avril 1884

Le Conseil Municipal

se réunira en séance ordinaire

Salle de la Tour d'Harfleur

Rives-en-Seine / Caudebec-en-Caux

Le jeudi 12 avril 2018 à 20 heures 30

OBJET de la RÉUNION :

- Budgets
 - Vote des comptes administratifs 2017
 - Approbation des comptes de gestion 2017
 - Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2017
 - Vote des taux d'imposition 2018
 - Vote des budgets primitifs 2018
 - Acquisition de biens meubles d'une valeur inférieure à 500 €
- Ligne de trésorerie et emprunt
- Garantie d'emprunt LOGEAL
- Caux Seine Développement – Accompagnement commerce
- Demandes de subventions d'investissement à la C.A.F. – Informatisation MULTIACCUEIL et R.A.M.
- Vente de l'ancienne Ecole Coty – Commune déléguée de Villequier
- Acquisition Maison 47 rue de la République – Commune déléguée de Caudebec-en-Caux
- Indemnités Maire de la Commune déléguée de Villequier
- Indemnités de gardiennage Eglises de Rives-en-Seine
- Achat d'un terrain appartenant à ENGIE, entre le 12b et le 14 rue Kennedy – Demande d'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Normandie
- Syndicat Départemental d'Energie – Création d'une borne foraine à Saint Wandrille-Rançon et d'un réseau basse-tension enterré route de la Cambuse à Villequier
- Ecoles de Rives-en-Seine – Projets artistiques, culturels et sportifs
- Reversement d'une subvention à l'école de la Caillouville de Saint Wandrille-Rançon
- Informations et questions diverses

Fait à Rives-en-Seine, le 6 avril 2018

Bastien CORITON



Bastien Coriton

Maire de Rives-en-Seine